

LE MASSIF DES BAUGES (Préalpes de Savoie)

jeudi 14 juillet - vendredi 22 juillet 2011

avec Gilles MONTIGNY

Formé d'un ensemble de chaînes calcaires séparées par de profondes vallées et situé entre les lacs du Bourget et d'Annecy, le Massif des Bauges (constitué en Parc naturel régional depuis 1995) est sillonné par un réseau de sentiers qui en fait un lieu de prédilection pour la randonnée en moyenne montagne sous toutes ses formes. Les itinéraires proposés nous mèneront à des sommets sans difficulté technique et à des cols situés entre 1550 et 2200 m d'altitude. Vues inoubliables sur le Lac du Bourget, le Massif du Mont-Blanc et les Alpes de Savoie.

Les dates indiquées ci-dessus sont celles de la première et de la dernière journée d'activité. Il faut donc prévoir d'être sur place le mercredi 13 juillet (lieu, horaires et modalités de transport depuis Paris aller et retour communiqués lors de la réunion préparatoire). La collective se terminera le samedi 23 juillet après le petit-déjeuner.

Lignes générales du programme :

A titre indicatif et sans ordre prédéterminé, voici une liste de sorties envisageables. A chaque fois : localisation générale : destination (altitude maximum) / (dénivelée positive et négative ; durée en heures de marche *effective*, arrêts non compris).

- au départ de La Féclaz (1320 m) : Croix du Nivolet (1547 m) et Le Sire (1558 m) / (+ 530 m, - 530 m ; 5 h 15) ; Tour de l'Angle Est (1562 m) et Signal du Revard (1538 m) / (+ 500 m, - 500 m ; 5 h 45)
- au départ d'Arvey (790 m) : Pointe de la Galoppaz (1681 m) / (+ 890 m, - 890 m ; 5 h)
- au départ de Aillon-le-Jeune (900 m) : Mont Margeriaz (1845 m) / (+ 945 m, - 945 m ; 6 h)
- au départ de Aillon-le-Vieux (930 m) : Mont Colombier (2045 m) / (+ 1 115 m, - 1 115 m ; 6 h 15)
- au départ des Aillons (1000 m) : Mont Pelat (1548 m) / (+ 550 m, - 550 m ; 4 h 30)
- au départ du N. de La Compôte (1204 m) : Mont Trélod (2181 m) / (+ 980 m, - 980 m ; 6 h)
- au départ de l'E. d'Ecole (900 m) : col d'Arclusaz (1770 m) / (+ 870 m, - 870 m ; 5 h 30)

Une journée de repos est prévue en milieu de collective.

Niveau physique et technique :

M (montagne) : randonnée exigeant une bonne condition physique, accessible aux personnes pratiquant régulièrement la randonnée ; **▲▲** : itinéraires montagnards sur sentiers, pouvant emprunter des pentes raides et exigeant de l'endurance ; allure à la montée : **normale** (300 m/h).

Hébergement :

Hôtel-restaurant ** (style traditionnel) en demi-pension (repas du soir, nuit et petit-déjeuner) à La Féclaz (1320 m). Installation en chambres de 2 personnes avec lits individuels.

Réunion préparatoire :

Le mercredi 22 juin 2011 à 18 h 15, au 12, rue Boissonade. **Présence obligatoire de tous les participants.** Ordre du jour : présentation cartographique de la région et des randonnées ; détails matériels concernant l'hébergement, le voyage et l'équipement (remise de fiche de matériel) ; consignes générales concernant l'installation, l'allure et les regroupements ; tour de table de présentation des participants ; questions diverses.

Budget prévisionnel des dépenses collectives :

Etabli à **575 €**, en incluant les frais administratifs, les frais d'organisation, l'hébergement en ½ pension (taxes locales comprises, boissons non comprises) et une estimation des frais de transports locaux (par le minibus de l'Hôtel). Ne comprend pas : les frais de voyage pour se rendre sur place et en repartir, les repas de midi tirés des sacs et les consommations individuelles, dépenses prises en charge directement par les participants.

Inscriptions :

Au Club, à partir du 15 avril 2011. **Accord obligatoire avant l'inscription pour les participants non connus de l'organisateur en collective d'été.** Remplir très lisiblement le bulletin d'inscription, accompagné d'un règlement d'un montant de **320,50 €**. Le solde des frais de participation aux dépenses communes, calculé après déduction de ces arrhes, sera appelé en cours ou en fin de collective.

Pour des raisons de confirmation de réservation, l'attention des participants est attirée sur le fait qu'*aucun montant précis de remboursement* ne peut être assuré en cas de désistement non remplacé intervenant après le 15 juin 2011. La souscription d'une assurance annulation est possible, se renseigner auprès du secrétariat.

Nombre de participants : 7, en plus de l'organisateur.

Renseignements complémentaires : par téléphone, au 01.39.02.12.84 (boîte vocale), ou par courriel < montignygilles@yahoo.fr >